



Le 14 mars, nous avons organisé deux rassemblements à Sophia-Antipolis et à Bel Air pour porter les revendications sur les indemnités kilométriques, les salaires et les droits sociaux des salariés Amadeus. **566 salariés ont signé la pétition**. Nous avons été reçus par la direction pour lui porter les demandes votées par les employées (voir photo) et lui faire part du nombre de signatures.

Parallèlement, la direction a organisé deux réunions pour renégocier l'accord sur le temps de travail. Les quatre syndicats unanimes lui ont répondu sur ce point (voir encadré).

- 1- **Indemnités kilométriques et plan de mobilité propre** : la direction confirme son refus de payer les 4M€ de cotisations sociales réclamées par l'URSSAF pour maintenir les indemnités kilométriques. Elle a également refusé de s'inscrire dans le dispositif institutionnel expérimental qui lui était proposé pour maintenir le régime indemnitaire actuel. Elle considère par ailleurs que la mise à disposition de bus et le soutien à l'usage du vélo sont accessoires. Si la direction fait des propositions qui engendrent une perte de revenu pour les employés, nous poursuivrons les actions en défense des salariés Amadeus, de leurs droits et de leurs intérêts.
- 2- **Augmentations de salaire** : la direction ne souhaite pas modifier sa politique salariale. Elle affirme que les salariés de TCH à Nice bénéficieront d'une enveloppe de 2.3% comme les autres divisions au lieu 1.6%. Cependant, les représentants du personnel n'ont aucun moyen de vérifier le montant de l'enveloppe d'augmentation réellement affectée à TCH puisque la direction refuse de nous communiquer les chiffres par division, ainsi qu'à l'expert-comptable du CE. Nous comptons sur vous pour nous faire parvenir les informations (voir au dos).
- 3- **Complémentaire santé** : la direction a pris note des demandes que nous avons formulées.
 - Pas de baisse des garanties de complémentaire santé.
 - Meilleure information du personnel sur le remboursement des verres de lunette (prise en charge à 100% chez les opticiens du réseau santeclair).
- 4- **Réduction du nombre de salariés Exceeding Target** : la direction confirme sa volonté de réduire le nombre de salariés Exceeding Target.

Courrier intersyndical CGT, CFE-CGC, CFDT, CFTC adressé à la direction le 2 avril 2019

« Mesdames, Messieurs,

Vous avez organisé deux réunions avec les organisations syndicales les 8 et 15 mars afin de renégocier l'accord collectif sur le temps de travail des salariés Amadeus.

Au cours de ces réunions, vous nous avez demandé :



1. de déroger à la convention collective nationale en baissant la rémunération minimale des cadres en forfait jour avec référence horaire hebdomadaire ;
2. de supprimer la sixième semaine de congés payés pour la basculer vers des RTT.

Dans ces conditions, les organisations syndicales unanimes vous informent qu'elles ne souhaitent pas poursuivre les négociations.

Bien cordialement,
Les délégués syndicaux CGT, CFE-CGC, CFDT, CFTC »

- 5- **Respect des droits d'information/consultation du CE et du CHSCT** : la direction n'a pas répondu de manière précise à ce point, préférant reporter sa responsabilité sur les représentants du personnel. Or au même moment se déroulent les « négociations » sur la mise en place du Comité Social et Economique qui va fusionner le comité d'entreprise, les délégué du personnel et le CHSCT. La direction aborde ces « négociations » en voulant imposer : la baisse du nombre d'élus, une réduction drastique des moyens pour faire fonctionner le Comité Social et Economique — qui emploie 6 salariés, gère un budget annuel de 3 millions d'euros et sert 10,500 bénéficiaires — la réduction du nombre de réunions, la suppression des commissions santé/prévoyance, restaurant, formation, logement, l'affaiblissement considérable des moyens alloués à la protection de la santé, de l'hygiène et des conditions de travail des employés Amadeus ...

Est-il surprenant, dans ce contexte où l'entreprise veut remettre en cause la sixième semaine de congés payés et la rémunération minimum des cadres alors qu'elle dégage des profits records avec une marge de 41%, que Sabine Hansen-Peck écrive aux managers :

« Our employee net promoter score (eNPS) has gone down for two consecutive surveys. This means employees are less likely to recommend Amadeus to friends and family. I take this seriously and we will look at it in detail to better understand the causes and implement corrective actions. You should also ask your teams why they feel Amadeus is a less attractive place to work than before » ?

Nous invitons la direction à être plus à l'écoute des salariés, de leurs représentants et à cesser de faire des économies sur les employés, sur les déplacements professionnels, sur les projets et sur tout ce qui concourt à la réalisation d'un travail de qualité assurant la satisfaction de nos clients.



Aidez-nous à établir la carte des augmentations de salaire chez Amadeus

Dès réception de votre feuille 2019 (cf. Total Reward Package sur amadeus-trp.com)
SVP remplissez notre survey ANONYME de votre PC personnel ou téléphone portable, cela prend moins d'une minute.



<https://bit.ly/2G0UPMu>

Ne jetez pas ce tract sur la voie publique, partagez plutôt l'information avec vos collègues.